

REUNION DU BUREAU DU 21.01.2020 A 9h00

**Amicale Laïque Chalé
9, Rue Jean-François Revollier
42000 Saint-Etienne**

Ordre du Jour

- Actualités.
- Retour sur les mobilisations des mois de Décembre et Janvier
- Les nouvelles commissions fonctionnement et compositions
- La section : fonctionnement : réunions, CFS, prise de note
- Retour CSE :
- ASC : Mises en place des locations d'été
- Tour des unités.
- Collation, chacun apporte ce qu'il veut, on complétera sur place.

Compte rendu des échanges du jour

Changement de secrétaires pour la section Julien et Sylvain se mette en retrait, c'est Isabelle et olivier qui reprennent le secrétariat.

Rappel sur les consignes de demande d'absences pour les réunions de section : les secrétaires de la section ont fait des déclarations de CFS au dialogue social pour les mois de Janvier, Février, Mars et Avril. Il faut que chaque participant fasse une demande de CFS au moins un mois à l'avance. Lors de l'envoi de la fiche d'émargement, la régularisation se fera sur les pointages.

- Retours sur les mouvements sociaux massifs des mois de Décembre 2019 et Janvier 2020. Le mouvement s'est quand même étioilé, plusieurs membres de la section

regrettent que l'information qui a beaucoup circulée était celle pour la défense des régimes « spéciaux », or le combats est + général avec la mise en place d'un nouveau système fonctionnant sur la base d'un point dont on ne connaît pas le mode détermination ni l'évolution, un calcul des droits sur l'ensemble de la carrière professionnelle (et non sur les 25 meilleures années) et la mise en place d'un âge d'équilibre ou pivot qui ne sera pas fixé et dépendra forcément des comptes de la caisse de retraite. C'est la porte ouverte à des reports de l'âge de départ effectif en retraite.

- Le manque de clarté de la communication et d'information par les OS sur l'impact pour chacun n'a pas permis une mobilisation plus large du secteur privé et cette action est parfois apparue comme celle d'une classe de privilégiés défendant leurs acquis.
 - Le pourrissement du mouvement voulu par le gvt laissera des traces et il est bien probable que pour les prochaines actions, les personnes se disent que sans la violence on n'obtient rien (cf les gilets jaunes) et décrédibilisent les syndicats finalement incapables de faire évoluer un texte de loi pourtant défavorable aux salariés
 - A terme la baisse des pensions entraînera chacun à cotiser de manière individuelle dans des systèmes privés sans relai de solidarité.
 - Pour impliquer plus les individus sur l'impact de ces évolutions il faudrait mettre en place des simulateurs pour que chacun mesure la perte de pouvoir d'achat au moment de la fin de carrière. L'étalement et le report des mesures entraîne forcément une perte de motivation, en reportant sur les générations futures les conséquences des décisions actuelles.
-
- En agence, se mettent en place des ateliers sur les « permittents » : appellation retenue pour définir les DE qui enchaînent les petits boulots (temps partiel et CDD) et restent dans des conditions précaires. L'idée de la direction est de les attirer vers les offres non satisfaites à 30 jours. En parallèle (par hasard ?), les conseillers dédiés à ces offres débutent leur mission et les conseillers suivent la formation sur les règles de l'assurance chômage et leurs impacts au 01/04/2020 sur ces populations.
 - Le CDI intérimaire mis en avant dans ces ateliers peut se révéler un piège en particulier pour la clause de mobilité qu'il inclut, rendant un refus par le DE difficile.
 - Malgré les propos sur le coût du travail en France, nous devenons un pays très attractifs pour les investisseurs étrangers qui ont bien compris que la main d'œuvre qualifiée et finalement pas chère est disponible dans notre pays ou pôle emploi et l'état mettent en place des programmes de formation et de formation au frais des contribuables sans pourtant que les salaires n'augmentent avec 80% des offres affichée au SMIC (quand un salaire est annoncé dans l'offre, ce qui n'est plus systématique même pour l'ORE de Pôle Emploi)
 - Déploiement du « pack de démarrage » à destination des DE : l'idée c'est qu'en 2 demi-journées le DE puisse obtenir un diagnostic, une prescription, une orientation et une affectation avec son conseiller. Tous les métiers de PE sont mobilisés : CDE, CDDE, Conseiller Indemnisation et Psychologue du Travail. Sur le principe c'est intéressant mais cela nécessite bcp de moyens pour un public pas forcément bien ciblé. On s'interroge sur les capacités des petites agences pour effectuer les autres missions en même temps (nombres de conseiller disponibles ?). Il faudrait pouvoir adapter le contenu en fonction du public or la trame ne semble pas vraiment adaptable.

- Retour du dernier CSE : mise en place laborieuse des nouvelles IRP dont même la direction peine à définir les rôles avec précision
- Mise en place du guichet unique à destination des TH : accueil mutualisé avec Cap emploi : les retours sont encourageants. Les DE se disent satisfait de ne pas avoir à doubler les démarches.
- Sur l'agglo stéphanoise : les agences vont former « la Planète Agglo », avec bcp de communication même s'il ; n'y pas toujours grand-chose à dire : la DT double, dédouble les mêmes infos pour faire du volume sans qu'il n'y ait d'intérêt. On passe d'un établissement incapable de communiquer sur ses actions à un établissement qui passe son temps à communiquer et à survendre des actions classiques et pas nouvelles. Les conseillers perdent du temps dans ces missions qui ne sont pas utiles à nos usagers.
- Sur Pays de Gier, des méthodes de management et de communication infantilisantes sont utilisé avec les agents, ceux qui refuse d'y participer sont décrédibilisés et mis de côté. Les collègues de RDG vont nous apporter plus de détails pour mettre en place une communication humoristique sur ces méthodes.
- Le déploiement d'«1Agent, 1 portable» offre une véritable plus value de confort dans le travail, avec une connexion facile et rapide au réseau PE
- On s'interroge sur les règles de diffusion des postes sur Pole Emploi.org ou .fr : nous demandons à la Région de rappeler les règles de priorité en la matière : réseau, puis externe ?
- L'appel à candidature sur le poste de RP pour la Loire, Isabelle l'occupe pour l'instant mais elle ne souhaite pas s'y éterniser. A l'identique 2 postes de DS sont disponibles pour la section, les contours de ces missions vous sont parvenus, merci de vous manifester... La section a obtenu de bons résultats en particulier sur la Loire, il serait dommage que la représentation ne suive pas.

Prochaine réunion de section le 18 Février à la Chaléassière